



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

RECOMMANDATIONS

à destination des organisateurs de courses sur route ou de pleine nature

En période estivale, nous vous engageons à prendre toutes les mesures de précaution nécessaires en cas de fortes chaleurs pour prévenir les cas d'hyperthermie à l'effort.

Outre les consignes d'usage (possibilités d'hydratation renforcée, accès à des espaces ombragés et vigilance accrue des secours), elles pourraient aussi consister en la modification des horaires programmés avec des départs anticipés en matinée ou retardés en soirée, voire en dernière extrémité en l'annulation de l'épreuve.

Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des organisateurs pour garantir au mieux la sécurité et l'intégrité physique des participants.

A titre d'information complémentaire, vous trouverez un lien utile

<http://www.medecinesportpau.fr/securite-prevention-responsabilite-accidents-hyperthermie-effort/>

concernant un colloque qui s'est déroulé au centre Nelson Paillou en 2013.

